

DEMANDE DE LABELLISATION SCENE CULTURELLE DE PROXIMITE

1- Le dossier pour instruire les demandes de labellisation des MJC

- Lettre de candidature motivée et d'engagement du CA
- présentation synthétique du contexte de la MJC : le territoire, contexte politique, social, les grands axes de travail de la MJC ...
- une présentation écrite du projet culturel de la MJC, (à partir de documents éventuellement déjà établis) et les projets réalisés, en cours ou à venir
- une présentation concrète d'une action, ou d'un ensemble d'actions, ou d'un processus qui vous semble tout particulièrement illustrer la démarche de Scène culturelle de proximité

2- Les critères pour l'instruction des demandes de labellisation

Les dossiers des MJC seront examinés avec les points d'attention suivants :

- rentrer dans les 6 points énoncés dans la charte avec une évaluation qui sera appréciée en degré (1 à 5)
- Caractère innovant : hybridation des arts, mixité des publics, formats différents, pratiques culturelles, espaces occupés, participation des publics ...
- Exigence de qualité culturelle et artistique
- Capacité à travailler avec d'autres acteurs sociaux et culturels :
 - MJC, associations, collectifs, structures culturelles, partenaires institutionnels
 - artistes, professionnels
- Capacité à partager les compétences et les expériences

3- Recommandation

- Possibilité de faire venir quelqu'un de la MJC pour défendre le projet